

Note à l'attention de M. le Premier Ministre.

Contenu :

1. Une vision globale : *Cinquante chantiers de rupture pour bâtir l'Algérie de 2020.*
2. Trois mesures structurantes: préalables fondamentaux pour amorcer *Algérie 2020.*
3. Echantillon du rapport *Cent mesures pour l'émergence d'une Algérie nouvelle* : dix mesures en six mois pour changer le quotidien de millions de jeunes concitoyens.

23 février 2013

1. Une vision globale : *Cinquante chantiers de rupture pour bâtir l'Algérie de 2020*

L'Algérie fête cette année le Cinquantenaire de son indépendance. Cet anniversaire coïncide avec un moment crucial de l'histoire de notre jeune Nation. Un moment charnière où l'avènement de la légitimité démocratique va définitivement remplacer la légitimité historique. Un moment où les innombrables acquis de ces cinquante premières années sont souvent oubliés face à la demande pressante et légitime de la population pour davantage de développement, de droits, de justice sociale et d'espoir. Un moment où l'on réalise plus que jamais l'impasse dans laquelle nous mène un modèle économique et social trop dépendant des ressources de notre sous-sol. Un moment où cette incertitude sur notre avenir énergétique nous oblige à penser au virage à prendre urgemment pour préparer l'après-pétrole.

Dans cette phase où la génération qui a mené le combat libérateur passe le flambeau aux générations postindépendance, cette année du Cinquantenaire est aussi une formidable occasion pour prendre du recul, de **faire un bilan d'étape bref et serein du premier cinquantenaire** en matière économique, sociale et politique, et de proposer, collectivement, un Projet global et cohérent, fait de visions et de solutions concrètes pour se projeter dans l'avenir et engager le second cinquantenaire sur des bases solides.

Conformément à l'engagement pris par NABNI lors du lancement de notre initiative, le ***Rapport du Cinquantenaire de l'Indépendance : bilan et vision pour l'Algérie de 2020*** ambitionne de marquer l'année du Cinquantenaire de notre indépendance en proposant à nos concitoyens, aux élus, aux cadres, aux universitaires, aux responsables politiques et des institutions, ainsi qu'à tout ce que compte notre pays comme acteurs de la société civile et de forces vives, où qu'elles se trouvent dans le monde, un Projet, une vision et un ensemble de ***Cinquante chantiers de rupture pour bâtir l'Algérie de 2020***.

Nos cinquante premières années ont en été riches de succès – tous les indicateurs de développement humain, d'accès aux services sociaux et à l'infrastructure et de niveau de vie l'attestent. Elles ont aussi été pleines de déceptions et de désespoirs, notamment pour notre jeunesse qui rêve de mieux. Elles ont enfin été riches d'enseignements sur les limites de notre modèle de développement, ainsi que sur les faiblesses dans le fonctionnement de notre Etat et de ses institutions.

Riche de ces héritages et de ces leçons, de ces acquis et de son formidable potentiel humain, notre pays est mûr pour un nouveau départ. Il est grand temps de passer à une autre approche du développement et de la politique publique. Un Projet moderne, en rupture avec les approches passées. C'est ce que ce rapport propose au débat. Ce Projet se veut cohérent, concret, réaliste mais néanmoins ambitieux et audacieux. Il ne s'agit pas d'une stratégie globale couvrant tous les domaines de l'action publique, mais d'un ensemble de chantiers de rupture fondamentaux. Ruptures dans l'approche des politiques publiques. Ruptures dans le rôle de l'Etat et des institutions, ainsi que dans leurs relations au citoyen. Ruptures dans la gouvernance. Ruptures pour plus de modernité et d'ouverture dans l'action publique.

Le Projet proposé est le produit de consultations régulières qui ont eu lieu depuis les débuts de l'initiative NABNI en avril 2011. Ces consultations se poursuivront au cours de l'année 2013. Fidèle à son engagement participatif, le groupe NABNI offrira l'opportunité à l'ensemble des citoyens de contribuer à construire ce Projet, à l'enrichir, à le critiquer et à proposer des alternatives. D'abord sur Internet, où le site www.nabni.org et la page Facebook **Nabni 2012** ou des publications régulières viseront à vulgariser les chantiers proposés et les expliquer. Des conférences-débats et ateliers thématiques accompagneront ces publications pour plus de proximité et d'échange avec tout ce que compte notre pays comme experts et personnes de bonne volonté désireuses de contribuer à cet effort. Cela pourra aussi être l'occasion de rassembler autour de ce Projet les talents issus de tous les horizons, du monde académique et politique, de l'administration, de l'entreprise, du monde syndical, de la société civile et de la presse, qu'ils vivent et exercent sur le territoire national ou qu'ils excellent à l'étranger.

Les **Cinquante chantiers de rupture**¹ qui permettent d'engager ce virage nécessaire pour construire l'Algérie de 2020 ne constituent pas un menu dans lequel on pourrait « piocher » des idées à mettre en œuvre indépendamment les unes des autres. Il s'agit d'un « tout », d'un Projet global, où tous les chantiers de rupture que proposent les cinq thèmes retenus sont interdépendants :

- Des premiers chantiers **économiques** qui proposent une grande réforme fiscale et budgétaire qui nous force à progressivement couper le cordon avec la rente des revenus pétroliers, et qui décrivent une nouvelle stratégie économique cohérente...
- ... aux chantiers de la **santé** ou de **l'éducation** qui proposent d'ouvrir le système hospitalier ou le système de formation à la responsabilisation par l'évaluation indépendante de la qualité et de la performance, et qui proposent une nouvelle approche pour construire la complémentarité entre un service public revalorisé et une offre privée mieux régulée et plus encouragée...
- ... en passant par une refonte des aides sociales de l'Etat pour un système de redistribution plus ciblé, plus juste et plus efficace...
- ... ainsi que des chantiers pour un meilleur **vivre ensemble**, qui proposent des mécanismes pour impliquer réellement la société civile dans la définition des projets urbains de leurs villes ou des initiatives culturelles locales...
- ... ou des chantiers de la **gouvernance** qui donnent à la société civile, à l'APN, et à de nouvelles institutions indépendantes de réels moyens et pouvoirs pour responsabiliser et évaluer l'action d'un Etat modernisé, ouvert et aux capacités renforcées...
- ... en arrivant, enfin, au cinquantième et dernier chantier qui propose une refonte totale de l'organisation et du fonctionnement du pouvoir Exécutif.

¹ Voir la liste des chantiers dans les deux tableaux ci-dessous

Le projet Global décrit dans ce rapport du Cinquantenaire, repose sur un ensemble cohérent de chantiers interdépendants. Ces derniers sont liés par un même fil conducteur : ce Grand Virage que doivent prendre notre Etat, nos institutions, nos élus ainsi que notre société pour adopter collectivement une nouvelle relation à l'action publique et une nouvelle approche du développement, qui permettra de préparer l'Algérie de 2020 sur de nouvelles bases.

Le Projet que nous proposons est audacieux. Cette ambition d'une Algérie nouvelle à l'horizon 2020 est à notre portée. Notre société possède en elle les ressorts et l'audace pour le réaliser. Nos aînés n'en ont pas manqué le jour ils décidèrent d'engager le combat libérateur qui nous a permis aujourd'hui de fêter, libres, ce Cinquantenaire. Malgré les erreurs, ils n'ont pas manqué non plus d'audace ni de rêve en engageant l'Algérie dans un projet de développement ambitieux et visionnaire au lendemain de l'Indépendance. Cette audace et cette grande ambition pour notre pays est notre héritage commun. C'est ce qui a nourri la vision développée dans ce rapport.

CINQUANTE CHANTIERS DE RUTPTURE POUR BATIR L'ALGERIE DE 2020

Leviers		Chantiers de rupture	
E C O N O M I E	Couper progressivement le cordon de la rente budgétaire à l'horizon 2020 puis 2030 en la réorientant vers les investissements d'avenir	1	Engagement constitutionnel pour couper le lien à la rente et l'investir dans l'avenir
		2	Grande réforme fiscale
		3	Maitrise de la demande énergétique
	Transformer l'environnement de l'entreprise et de l'investisseur pour en faire un climat des affaires des plus attractifs	4	Ciblage des transferts sociaux et nouveaux transferts monétaires
		5	Environnement des affaires de classe mondiale
		6	Quatre ans pour transformer le secteur financier
	Engager la nation dans une stratégie économique volontariste et cohérente pour un nouveau modèle de croissance et de diversification	7	Foncier industriel et économique au service de la diversification
		8	Nouvelle Politique Industrielle
		9	Soutien aux exportateurs et facilitation du commerce
	Adopter une nouvelle approche des politiques de l'emploi et de l'informel	10	Politique d'ouverture cohérente et maîtrisée
		11	Refonte des instruments de soutien à l'emploi
		12	Approche nouvelle pour l'informel
	Changer de manière fondamentale le cadre de gouvernance économique et l'approche de l'Etat en matière de conduite de la politique économique	13	Refonte du rôle de l'Etat actionnaire et régulateur
		14	L'entreprise au cœur du pilotage économique
		15	Pilotage économique entièrement remodelé
E D U C A T I O N	Mettre le pilotage par la qualité et la performance au cœur de la politique d'éducation, à tous les niveaux	16	Responsabilisation et pilotage par la performance du système éducatif
		17	Autonomie accrue des établissements
		18	Cursus universitaires mieux articulés aux besoins de l'économie
	Bâtir un système éducatif et de formation plus équitable	19	Revaloriser la formation professionnelle et technique
		20	Complémentarité entre enseignement public et privé
		21	Créer de plus grandes incitations à la recherche
	Bâtir un système éducatif plus épanouissant pour les élèves	22	Réduire les inégalités face à l'école
		23	Meilleure orientation des élèves et passerelles entre différents cursus
		24	Nouvelle pédagogie d'enseignement
	S A N T E	Mettre le pilotage par la qualité et la performance au cœur de la politique de santé publique	25
26			Evaluer et contrôler la qualité des soins et la performance
27			Responsabiliser les acteurs et systématiser la contractualisation
Permettre un accès équitable à des soins sécurisés et de qualité		28	Gérer et prendre les décisions au plus près du terrain
		29	Redéfinir les modes de gestion et d'approvisionnement des produits de santé
		30	Amener le soin au plus près du citoyen et sortir de l'hospitalo-centrisme
Construire la complémentarité entre les secteurs public et privé au bénéfice du patient		31	Réduire le poids de la dépense de santé pour les ménages
		32	Donner une place reconnue et contrôlée aux opérateurs privés dans le système de santé
		33	Développer un espace 'privé à but non lucratif' pour les priorités de santé publique
V I L L E S	Mettre en œuvre concrètement un véritable aménagement du territoire	34	Redonner une cohérence et un équilibre au territoire
		35	Mettre en place des gouvernorats pour piloter le rééquilibrage entre agglomérations
	Redonner une cohérence et un ordre à nos villes et nos villages	36	Améliorer significativement la qualité de la vie dans les villes et les villages
		37	Améliorer l'intégration des citoyens algériens à leur environnement
C U L T E	Construire de nouveaux rapports entre l'Etat et les acteurs culturels et œuvrer à la (ré)appropriation de l'espace artistique et culturel par les citoyens	38	Augmenter l'offre culturelle et démocratiser son accès
		39	Libérer les initiatives et soutenir l'industrie culturelle
		40	Assurer la préservation et la valorisation du patrimoine
G O U V E R N A N C E	Faire de la redevabilité et de la responsabilisation de l'Etat et de ses institutions vis-à-vis du citoyen le socle de l'action publique	41	Faire de l'Algérie un des pays les plus transparents dans l'action publique
		42	Création d'une Agence Indépendante d'Evaluation des Politiques Publiques
		43	Faire du Parlement un acteur clé de l'évaluation de l'action de l'Etat
	Créer un cadre permettant à la société civile de se doter de réels outils de contre-pouvoir	44	Lever les obstacles qui entravent les libertés publiques
		45	Soutenir les associations qui évaluent et responsabilisent l'Etat
		46	Mesures pour une indépendance effective et réelle de la Justice
	Lever les obstacles qui entravent l'indépendance et l'autonomie des institutions, au-delà des textes existants qui ne les consacrent qu'en théorie	47	Indépendance des autorités de régulation et d'évaluation de l'action publique
		48	Un « Plan Marshall » pour un Etat moderne et légitimé par sa performance
		49	Décentralisation pour plus de performance, de proximité et de redevabilité
	Transformer l'Etat en catalyseur du développement économique et social par le biais d'institutions d'excellence	50	Refonte de la Présidence de la République

2. Trois mesures structurantes: préalables fondamentaux pour amorcer *Algérie 2020*.

Le fil conducteur des cinquante chantiers d'*Algérie 2020* relève fondamentalement d'une refonte de la politique publique et du fonctionnement de l'Etat pour mener à bien la vision globale proposée. Cette refonte repose sur une nouvelle approche de l'action de l'Etat et une redéfinition de son rôle, vers plus d'ouverture, plus de redevabilité et une plus grande transparence dans son action. Quasiment tous les chantiers proposés seront voués à l'échec, s'ils ne sont pas mis en œuvre par un Etat et des institutions renforcées et remodelées, rendant compte aux citoyens sur ses actions, la qualité de ses interventions et des services publics fournis.

Les trois mesures proposées ci-dessous, qui peuvent être mises en œuvre en 6 à 12 mois, constituent des préalables à cette transformation du système de gouvernance publique. Un Etat et des institutions redevables de leurs missions devant les citoyens requièrent en effet : i) de la **transparence** dans les actions, les choix et les affaires publiques ; ii) que la **performance et l'efficacité de l'action publique soit mesurée** de manière indépendante et transparente ; iii) que les **acteurs de la société civile jouissent de libertés** d'action, de financement et d'investigation pour leur permettre de contribuer à mesurer l'action de l'Etat, informer le public, proposer des solutions et, *in fine*, rendre ce dernier plus redevable devant les citoyens.

1^{ère} mesure : Texte de loi sur la transparence dans l'action publique, l'accès à l'information dans les institutions de l'Etat, les administrations, les agences et les organismes publics.

Cette loi consacrerait en particulier la transparence dans les attributions d'avantages aux entreprises, dans les attributions de logements sociaux, dans les termes des contrats publics, dans la gestion des finances publiques, dans les performances des entreprises publiques (qui seront soumises aux mêmes exigences de transparence requises pour les entreprises cotées en bourse), dans les nominations et responsabilités aux fonctions de l'Etat et des administrations, etc. Elle consacrerait également l'accès public aux projets de textes de lois, pour consultation, avant leur soumission à l'APN. Tous les projets de texte seront obligatoirement rendus publics sur le site du Secrétariat Général du Gouvernement pendant une durée d'un mois, pendant laquelle les remarques des citoyens seront systématiquement répertoriées.

2^{ème} mesure : Lancement d'une initiative nationale de mesure indépendante de la qualité des services publics et des relations de l'Etat au citoyen, basée sur un partenariat avec la société civile et portée par un portail internet www.jawda.dz.

Un projet national de mesure et de publication de la qualité des services publics débiterait par des initiatives dans des domaines tels que : les délais d'exécution des formalités administratives et de délivrance de documents par l'administration ; les indicateurs de pénuries de médicaments ou d'équipement défectueux dans les hôpitaux publics ; les temps d'attente dans les administrations ; la qualité de l'éducation ; la qualité d'accueil et d'hygiène dans les hôpitaux publics ; les taux de placement des universités et filières sur le marché du travail, etc. Un site internet dédié porterait l'initiative qui

serait réalisée en partenariat avec la société civil, le monde universitaire et l'expertise nationale. Ce site, qui pourrait être dénommé www.jawda.dz , pourrait être le support de *l'Observatoire des relations entre les pouvoirs publics et les citoyens* dont le lancement a été annoncé récemment.

3^{ème} mesure : Nouvelle loi sur les associations et les libertés de la société civile.

Cette dernière consacrerait la liberté totale de financement des associations, en contrepartie d'une transparence totale de ces dernières sur ses actions et sources de financement, ainsi que d'exigences strictes de comptabilité et de gouvernance. Elle consacrerait également la liberté de mener des enquêtes de terrain et des sondages sans autorisations préalables. Ces libertés seraient nécessaires pour la mise en œuvre de la 2^{ème} mesure.

3. Echantillon du rapport *Cent mesures pour l'émergence d'une Algérie nouvelle* : dix mesures en six mois pour changer le quotidien de millions de jeunes concitoyens.

Le projet *Nabni 2012*, qui s'est déroulé entre avril et juillet 2011, avait pour objet d'identifier cent mesures de court-terme, qui peuvent être mises en œuvre en douze mois et qui améliorent le quotidien des citoyens de manière sensible. Le résultat de ce large exercice consultatif est rassemblé dans le rapport *Cent mesures pour l'émergence d'une Algérie nouvelle*, qui propose une brève fiche technique pour chaque mesure, justifiant son importance, détaillant son contenu et identifiant les institutions concernées dans sa mise en œuvre. Les dix mesures suivantes représentent un échantillon choisi parmi les différents thèmes couverts par ce rapport, la liste des cent mesures étant reproduite ci-dessous:

Mesure 1. Projet « 20 sur 20 » : réduire d'au moins 20% la liste des documents requis pour chacun des 20 actes administratifs les plus demandés par les citoyens.

Mesure 3. Dix actions pour simplifier les procédures de création d'entreprise et réduire les coûts et exigences légales correspondants.

Mesure 9. Augmenter les niveaux de remboursements des prestations auprès des établissements de santé conventionnés avec la sécurité sociale, en débutant par: (i) les examens radiologiques (inclus scanners et IRM) et (ii) les examens biologiques usuels.

Mesure 18. Ouvrir le droit à l'assurance chômage pour les cotisants CNAC en Contrat à Durée Déterminée.

Mesure 21. Mettre en place un Fonds Ibn Khaldoun pour la mobilité étudiante au profit des étudiants les plus méritants.

Mesure 22. Lancer un projet pilote pour les 10 plus grands instituts et universités scientifiques du pays pour accélérer la généralisation de l'accès à Internet (Wifi dans les espaces communs) ainsi qu'un pack Ousratic-talaba pour les étudiants.

Mesure 23. Réduire la durée du Service National à 12 mois et introduire plus de flexibilité dans les conditions d'inscriptions universitaires de second cycle pour permettre de faire son service entre les cycles de formation.

Mesure 44. Rétablir les moyens de paiements internationaux usuels (remises documentaires et transferts libres) en plus du seul crédit documentaire.

Mesure 57. Dynamiser le marché du foncier économique en taxant fortement les actifs non utilisés, tout en réduisant les taxes et droits sur la location et les ventes de terrains en zones industrielles et des zones d'activité économiques.

Mesure 62. Inciter à l'excellence dans la recherche en instituant une prime sur les publications dans des revues internationales à comité de lecture.

1	Réduire d'au moins 20% la liste des documents requis pour chacun des 20 actes administratifs les plus demandés par les citoyens (Projet « 20 sur 20 »)
2	Numéro gratuit, et centre d'appels dédié, ainsi que d'un portail internet (www.idara.dz) d'information et de réclamation pour les abus administratifs
3	Six mesures pour réduire l'arbitraire et les comportements discrétionnaires dans l'administration au service des citoyens.
4	10 actions pour simplifier les procédures de <u>création d'entreprise</u> et réduire les coûts et exigences légales correspondants.
5	10 actions pour simplifier l'environnement réglementaire pour les <u>entreprises en activité</u> , et renforcer le soutien aux PME exportatrices.
6	Instaurer un véritable guichet unique tant à l'ANDI qu'au CNRC, avec <u>liasse unique de formulaires</u> pour la création d'entreprise
7	Mettre en place un identifiant commun d'entreprise.
8	Mesures pour réduire l'arbitraire et les comportements discrétionnaires dans l'administration au service des entreprises : impôts et douanes.
9	Augmenter les niveaux de remboursements des prestations auprès des établissements de santé conventionnés avec la sécurité sociale.
10	Organiser les Soins Ambulatoires à Domicile (programme SAAD) et lancer des projets pilotes au sein de trois secteurs sanitaires.
11	Mettre en place dans une ville pilote où le SAMU est fonctionnel d'un numéro gratuit à deux chiffres appuyé par un centre d'appels et de dispatching.
12	Remettre en fonctionnement les équipements lourds défectueux des hôpitaux et externaliser leur gestion.
13	Externaliser, dans des hôpitaux pilotes, les métiers support et les corps communs à des sociétés privées.
14	Améliorer l'accueil des patients à l'hôpital.
15	Développer des projets de centres de radiothérapie anticancéreuse dans les 10 plus grandes villes du pays.
16	Créer des installations faciles d'accès ou dédiées pour les handicapés moteurs dans les nouveaux ensembles immobiliers.
17	Lancer dans les communes rurales les plus déshéritées de 3 Wilayas un projet de transferts monétaires conditionnels ciblés sur les plus démunis
18	Ouvrir le droit à l'assurance chômage pour les cotisants CNAC en Contrat à Durée Déterminée
19	Créer un Fonds Algérie-2050 pour les générations futures (transparence et non-utilisation avant le 1 ^{er} Janvier 2050 seront inscrits dans la constitution).
20	Revaloriser la bourse d'étudiant en introduisant des incitations à la réussite académique et à l'entrée sur le marché du travail.
21	Mettre en place un <u>Fonds Ibn Khaldoun</u> pour la mobilité estudiantine au profit des étudiants les plus méritants.
22	Accélérer la généralisation de l'accès à Internet (WiFi dans les espaces communs) de 10 universités + pack Oustratic-talaba pour les étudiants.
23	Réduire la durée du Service National à 12 mois et introduire plus de flexibilité dans les conditions d'inscriptions universitaires de second cycle .
24	Permettre aux étudiants de bénéficier de cycles courts de formation en langues, en gestion d'entreprise ou en compétences de recherche d'emploi.
25	Renforcer le système de conventions de stages entre entreprises et universités et améliorer l'adéquation formation/emploi.
26	Un revenu minimum pendant 18 mois pour les jeunes ruraux de moins de 25 ans dans 3 wilayas pilote, conditionné à l'acquisition d'une formation.
27	Exonérer de toutes charges sociales et d'IRG pendant deux ans les nouveaux inscrits à la CNAS de moins de 35 ans.
28	Encourager le recrutement en éliminant l'obligation de passage à l'ANEM pour toute embauche qui ne bénéficie pas d'avantage particulier.
29	Réduire les contraintes à l'investissement direct étranger et alléger la fiscalité.
30	Créer un dispositif « congé création d'entreprise » pour favoriser l'entrepreneuriat.
31	Réformer et unifier les dispositifs existants de soutien à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat.
32	Mettre en place les conditions de développement de l'offshoring, en mettant l'accent à court terme sur les centres d'appels .
33	Encourager le développement des applications sur téléphones mobiles en structurant la demande émanant des administrations et services publics.
34	Mettre en place un cadre réglementaire favorable au développement de la franchise.
35	Mettre en place un cadre réglementaire favorable à l'essor de la grande distribution.
36	Dispositif pour création de maisons d'hôtes touristiques par des particuliers dans les villes à fort potentiel touristique.
37	Ouverture partielle du ciel aérien, l'amélioration de l'accueil aéroportuaire et le renforcement de l'offre hôtelière.
38	Protéger et aménager les sites et monuments du patrimoine historique qui seront classés "Périmètre de Sauvegarde et de Mise en Valeur".

39	Mettre en place des conditions réglementaires et techniques pour le développement d'instruments de banque par téléphonie mobile.
40	Développer l'usage des cartes de crédit et des cartes de paiement par le biais de l'autorisation du découvert bancaire et des soldes débiteurs.
41	Développer l'industrie du microcrédit associatif, privé et non-bancaire et réforme des instruments existants de microcrédit bancaire.
42	Faciliter l'accès au financement et aux dons des associations non-gouvernementales sociales, culturelles, scientifiques et communautaires.
43	Lever l'interdiction de l'activité de crédit à la consommation des biens durables, dans un cadre permettant de prévenir le surendettement.
44	Rétablir les moyens de paiements internationaux usuels (remises documentaires et transferts libres) en plus du seul crédit documentaire.
45	Etablir un délai contractuel maximum de 60 jours pour les paiements des contrats entre entreprises et entre l'Etat et les entreprises.
46	Libéraliser le marché des changes pour rapprocher le taux officiel du taux de change réel.
47	Développer le crédit-bail par la réforme de la fiscalité et de la réglementation.
48	Permettre aux banques d'accéder au marché monétaire devises afin d'offrir à leurs clients des instruments de couverture du risque de change.
49	Produit bancaire pour financer et garantir les avances de loyer et les cautions, et défiscaliser les revenus de la location.
50	Interdire les actes notariés sur les transactions immobilières en liquide et réduire les droits et taxes sur ces transactions.
51	Réduire la durée d'interdiction de revente de logements LPA et lever l'obligation de présenter un livret foncier du cadastre pour une vente.
52	Réformer le processus de sélection pour les concours relatifs aux commandes d'études urbaines et d'architecture.
53	Etendre l'éligibilité au soutien financier pour l'accès au logement, aux transactions entre particuliers (ventes et locations).
54	Transférer la responsabilité de la procédure de régularisation des immeubles achevés des APC vers les services d'Etat d'urbanisme (DUC).
55	Lancer des opérations-pilote de partenariat public privé pour le développement de l'offre LPA et de parcs industriels.
56	Introduire une transparence totale dans l'allocation des logements et terrains industriels subventionnés par l'Etat.
57	Taxer fortement les actifs fonciers industriels non utilisés, tout en réduisant les taxes et droits sur la location et les ventes de terrains.
58	Mettre sur le marché de l'offre de foncier industriel en possession de l'ANIREF, et dissolution des Calpiref.
59	Alléger les horaires des cycles moyen et secondaire et introduire des formations en mode projets et des heures supplémentaires d'EPS.
60	Attribuer plus d'autonomie de gestion à deux universités pilotes.
61	Un fonds pour financer la venue de professeurs algériens et étrangers de haut niveau pour renforcer l'encadrement professoral au niveau post-graduation.
62	Inciter à l'excellence dans la recherche en instituant une prime sur les publications dans des revues internationales à comité de lecture.
63	Renforcer la formation professionnelle continue pour salariés.
64	Orienter et informer les élèves dès le cycle moyen et améliorer l'orientation des élèves du secondaire.
65	Statuer sur les dossiers d'écoles privées d'enseignement supérieur et lancement d'une université privée de standard international.
66	Mettre en place une offre de gros d'Algérie Telecom pour les Fournisseurs d'Accès à Internet pour développer le marché de l'ADSL (2 Mbit/s et plus).
67	Attribuer 4 licences 3G mobile.
68	Autorisation d'offres de services au public dans la bande de fréquences 2.4 Ghz (WLAN) aux opérateurs fixes et mobile.
69	Augmenter les prix de l'énergie à hauteur du taux d'inflation et accroître la différenciation de la tarification progressive par palier pour l'électricité.
70	Rétablissement du droit de cabotage entre les ports algériens pour le transport de marchandises et de passagers.
71	Introduire des normes en matière d'économie d'énergie dans les cahiers des charges des maîtres d'œuvre publics.
72	Mise en place d'un observatoire des retards de transport aérien et ferroviaire : www.retards.dz

73	Réformer le Conseil de la concurrence, en le transformant en autorité administrative indépendante libérée de la tutelle du ministère du commerce.
74	Recruter des spécialistes du négoce des matières premières agricoles au sein des offices de régulation des marchés.
75	Lancement de plateformes électroniques d'échanges de prix sur les produits frais pour améliorer la transparence et réduire les écarts régionaux.
76	Revoir l'indépendance et le périmètre des autorités de régulation sectorielles.
77	Accorder plus d'autonomie de gestion aux entreprises et banques publiques en rapprochant leur mode de fonctionnement du secteur privé.
78	Revoir la composition des organismes de gouvernance des entreprises publiques et normaliser l'intervention de l'Etat actionnaire.
79	Remplacer les SGP par une agence des Participations de l'Etat.
80	Mise en place des cellules de programmation techniques et financières pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des organismes publics.
81	Aligner les processus de mise en concession et de gestion déléguée des grandes infrastructures (aéroports, métros, tramways, gestion des réseaux d'eau et d'assainissement des grandes villes) sur les meilleures pratiques internationales.
82	Lancer un projet pilote de restructuration du service public de transport urbain et suburbain dans la zone d'Alger et concéder la gestion des «sabots» de stationnement au privé.
83	Consacrer le droit d'accès à l'information et la transparence de l'Etat et de l'administration.
84	Instaurer une obligation de publication des états financiers et des transactions financières des institutions et organismes publics.
85	Renforcer le pouvoir et les prérogatives de la Cour des Comptes.
86	Réformer l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption pour en faire une agence indépendante, dotée de pouvoirs réels.
87	Criminaliser les actes de corruption et instaurer des amendes financières en corrélation avec le préjudice causé ou les montants concernés.
88	Mettre en œuvre de manière effective l'obligation de déclaration de patrimoine de tous les hauts fonctionnaires et des magistrats.
89	Instaurer une transparence totale dans la gestion des recettes d'hydrocarbures, des réserves de change et du Fonds de Régulation des Recettes.
90	Institutionnaliser un processus de responsabilisation pour les ministres et hauts fonctionnaires de rang comparable dans les cas de corruption touchant les entités qu'ils dirigent.
91	Définir et appliquer un statut du wali et chef de daïra.
92	Limiter la durée des mandats des hauts fonctionnaires, appliquer la limite d'âge définie par les textes et rétablir le pouvoir de nomination des ministres, walis et chefs de daïras sur leurs équipes.
93	Créer un grand ministère de l'économie et des finances par la fusion des cinq ministères économiques actuels.
94	Mettre en place des mécanismes assurant des passerelles entre l'administration et le secteur privé.
95	Renforcer la capacité de conception et de mise en œuvre des réformes dans chaque ministère par la mise en place systématique d'unités de pilotage des politiques publiques.
96	Adopter une série de réformes du système électoral touchant les listes électorales, les bureaux de vote itinérants et les votes par procuration, la supervision des élections, le comptage des votes et la mise en place de sondages.
97	Modifier le statut des juges, renforcer leur expertise technique et renforcer le rôle et l'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature.
98	Renforcer l'indépendance, la diversité, la liberté et la déontologie de la presse écrite.
99	Mettre en place une instance indépendante d'analyse et d'évaluation des politiques publiques sous l'égide de l'APN.
100	Renforcer l'implication de la société civile et de l'expertise nationale dans le débat sur les politiques publiques, et lancement, dans ce cadre, de « l'Observatoire Nabni des politiques publiques ».